

Preparer sa venue

Que vous veniez pour une consultation, un examen ou une hospitalisation, vous devez constituer votre dossier administratif.

Ces formalités sont nécessaires à votre sécurité, pour bien vous identifier et pour la prise en charge des frais de consultation ou d'hospitalisation par les caisses d'assurance maladie ou les organismes qui vous garantissent. Vous pouvez les accomplir vous-même ou en charger un membre de votre entourage.

[Votre admission en ligne !](#)

Listes des Bureaux Des Entrées du Mulhouse et bureaux des admissions des sites distants

- > Pour l'**hôpital Emile Muller** (MULHOUSE) : Bureau Des Entrées
 - > Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00
 - > Tél: 03 89 64 60 83
- > Pour l'**hôpital Femme-Mère-Enfant** (MULHOUSE) : Bureau Des Entrées dans le Hall
 - > Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00 et le samedi 7h15 à 12h15
 - > Tél: 03 89 64 69 66
- > Pour l'**hôpital Saint-Jacques** (THANN) : RDC du bâtiment de Médecine
 - > Du lundi au vendredi 8h à 12h et 13h30 à 17h (16h le vendredi)
 - > Tél: 03 89 37 71 11
- > Pour l'**hôpital de Cernay**: 7, rue George Risler 68700 CERNAY : hall d'accueil
 - > Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h00 à 17h (16h30 le jeudi et vendredi)
 - > Tél: 03 89 38 54 14
- > Pour l'**hôpital Saint-Louis** - 8, rue St Damien 68300 ST-LOUIS : hall d'accueil
 - > Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30
 - > Tél: 03 89 70 37 37
- > Pour la **Maison Médicale pour Personnes Âgées** (MULHOUSE) : hall d'accueil
 - > Du lundi au vendredi 8h à 12h et 13h30 à 16h30
 - > Tél: 03 89 64 62 20 ou 03 89 64 60 13
- > Pour le **centre hospitalier d'Altkirch**: 23 rue du 3ème Zouaves 68134 ALTkirch
 - > Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h à 17h
 - > Tél: 03 89 08 30 07

- > Pour le **centre hospitalier de Sierentz**: 35 rue Rogg Haas 68510 SIERENTZ
 - > Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
 - > Tél: 03 89 89 26 60 00
- > Pour le **centre hospitalier de Rixheim**: 35 rue Rogg Haas 68510 SIERENTZ
 - > Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
 - > Tél: 03 89 89 26 60 00

Les pièces suivantes sont à présenter obligatoirement

- > Carte nationale d'identité ou passeport ou pièce d'identité officielle pour les ressortissants étrangers (NB: le permis de conduire n'est pas une pièce d'identité officielle),
- > Titre de séjour ou carte de résident
- > Livret de famille pour les mineurs ne possédant pas de carte d'identité
- > Assuré(e) social(e): Carte Vitale
- > Adhérent(e) d'une mutuelle: carte de prise en charge
- > Bénéficiaire de la C2S: attestation fournie par la Caisse d'Assurance Maladie
- > Victime d'un accident du travail: feuille d'accident en trois volets délivrée par l'employeur
- > Ressortissant(e) d'un Etat de l'Union Européenne: carte européenne d'assurance maladie

Si besoin, le Bureau Des Entrées vous mettra en relation avec le service social de l'établissement.

Mise à jour de la Carte Vitale et Bulletin de Situation

Vous avez la possibilité de mettre à jour votre Carte Vitale et d'imprimer un bulletin de situation grâce aux bornes situées dans le hall principal de l'hôpital Emile Muller et dans le hall de l'hôpital Femme-Mère-Enfant.

Règles sanitaires

Depuis le 1er Août 2022, le passe sanitaire n'est plus obligatoire dans les établissements de santé.

Pour la sécurité des patients et des professionnels, certaines règles restent en vigueur :

- > L'obligation du port du masque dans tous les espaces intérieurs du GHRMSA. Les masques autorisés sont les masques FFP et chirurgicaux (masques en tissus non autorisés).
- > L'obligation de présenter la preuve d'un test (RT-PCR ou antigénique) négatif de moins de 24H pour une hospitalisation programmée.
- > Les règles de visite dans le secteur sanitaire conformément au règlement intérieur des visites :
 - > 2 visiteurs par jour et par patient,
 - > Durée de visite n'excédant pas 45 minutes,
 - > Horaires de visite de 14H à 20H
 - > Les enfants de moins de 11 ans ne peuvent pas rendre visite
 - > Spécificité Maternité: les visites sont autorisées pour le conjoint-coparent et la fratrie dans la tranche horaire 15H- 18H

Respect des gestes barrières

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, veuillez :

- > Porter obligatoirement votre masque dès l'entrée dans l'un des bâtiments
- > Vous désinfecter les mains à l'entrée du bâtiment
- > Respecter les distanciations physiques

Hospitalisation

Consultation

DIGIHOSP - Votre admission en ligne er

GHR MULHOUSE SUD ALSACE

68100

87, AVENUE D'ALTKIRCH

 03 89 64 64 64



CONTACTEZ-NOUS